

Région → Actualité

CONSEIL RÉGIONAL ■ Un audit sur la gestion des deux anciennes régions pointe une situation alarmante

Rhône-Alpes, une mariée pas si belle

Selon un audit du cabinet Ernst and Young, la solvabilité financière de la région s'est fortement dégradée ces dix dernières années, principalement côté rhônalpin.

Richard Benguigui
richard.benguigui@centrefrance.com

La mariée était belle, riche, un peu hautaine mais couverte de dettes... C'est ce qui ressort de l'audit financier demandé par Laurent Wauquiez dès son arrivée à la Confluence. Si le couple Auvergne-Rhône-Alpes est dans une situation délicate, c'est en grande partie en raison de la gestion de l'ancienne Rhône-Alpes.

Dette de 2,7 milliards

Le cabinet Ernst and Young note « une progression de l'endettement qui situe Auvergne-Rhône-Alpes parmi les régions les plus endettées de France ». La dette s'élève à 2,7 milliards d'euros. Son encours a doublé entre 2010 et 2015.

La capacité de désendettement de la nouvelle région, par agrégation des comptes des deux anciennes collectivités, est de 6,6 ans. Mais dans le dé-



CONFIDENTIEL. Mandaté en janvier par le Conseil régional, le cabinet Ernst and Young vient de rendre son audit, encore non public. PHOTO D'ARCHIVES FRANCK BOILEAU

tail, le cabinet note que ce ratio en Auvergne s'établit à 4,6 ans alors qu'en Rhône-Alpes, il est de 7,3 années, frôlant le taux considéré comme critique de 8 ans.

Ce résultat est dû, selon les analystes, à un effet ciseau. Ces cinq dernières années, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,2 % en moyenne par an, plus vite que les recettes (+ 0,4 %), provoquant une chute de

l'épargne nette de 40 %.

Privées de marges de manœuvre à la suite de la réforme fiscale de 2010, confrontées à des baisses de dotations de l'État, les deux régions ont continué à augmenter leurs dépenses. Exemple, les frais de personnel. En mettant de côté les transferts dans les lycées, 673 agents ont été recrutés en Rhône-Alpes, au siège et dans les antennes, représentant une augmentation des effectifs de

77 %. Ce même phénomène est observé en Auvergne.

Faute d'autofinancements, les deux collectivités ont eu recours à la dette. Et à une mauvaise dette. « Elle n'a pas servi à l'investissement mais à compenser la perte des marges de manœuvre en section de fonctionnement », précise l'audit. Ainsi, les dépenses d'investissement ont, elles aussi, baissé de 17 % en-

tre 2010 et 2015, y compris dans le champ des compétences obligatoires.

Trois scénarios

Là encore, le cabinet note des différences. Concernant les politiques territoriales par exemple, il précise que 94 % de l'investissement des programmes Auvergne + est allé sur le terrain, dans des projets ciblés. Ce même ratio en Rhône-Alpes s'établit à 59 %, une partie de l'argent s'évaporant dans les salaires d'agents territoriaux.

Le cabinet pointe également une atomisation des subventions et une absence cruelle de contrôle, principalement à Lyon.

« Les mesures nécessai-

res visant à rationaliser la dépense et préserver les équilibres financiers n'ont pas été mises en œuvre, rendant la trajectoire de la collectivité non soutenable », résume l'audit. Faute de mesures draconiennes, la capacité de désendettement d'Auvergne-Rhône-Alpes pourrait passer de 6,6 ans à plus de 20 années en 2021.

Il propose en conclusion trois scénarios, dont un alliant baisse des dépenses de fonctionnement et augmentation de l'investissement correspondant assez exactement à celui annoncé en janvier par Laurent Wauquiez. C'est beau la transmission de pensées... ■

Queyranne et Souchon réagissent

Jean-Jack Queyranne. L'ancien président PS de Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne indique qu'il ne prendra même pas le temps d'ouvrir cet audit. « Contrairement à la chambre régionale des comptes, Ernst and Young ne nous a pas auditionnés. C'est un travail de commande qui interroge sur l'éthique de ce cabinet international ».

René Souchon. « Je suis heureux qu'Ernst and Young confirme ce que j'ai toujours fait : ne jamais gaspiller l'argent public et faire la chasse aux dépenses de fonctionnement. J'avais édicté un règlement financier : tout crédit non consommé dans un délai de trois ans devenait caduc. Cela obligeait les collectivités à les dépenser ». ■

COMMUNES FORESTIÈRES

La feuille de route politique des communes forestières



BOIS. La scierie de Vabres a été visitée lundi. PHOTO D'ARCHIVES

Les communes forestières du Massif central ont organisé un séminaire, lundi et mardi, à la maison des Planchettes, à Saint-Flour.

Après différents échanges et ateliers sur l'entretien du territoire, la question du foncier, ou encore la communication, une feuille de route politique a été présentée aux différents partenaires.

Près de quarante personnes ont pu découvrir les cinq priorités définies lors de ce séminaire : la réalisation d'actions forestières territoriales innovantes, la traçabilité des bois du

Massif central, pour lesquels Francis Cros, vice-président national des communes forestières, aimerait « qu'ils soient certifiés bois des territoires du Massif central pour les réalisations publiques ».

Autres priorités établies, la valorisation des gros bois, une unité de gestion au niveau du foncier afin de réaliser des économies d'échelle et enfin, la mise en place d'un réel programme d'actions sur le développement, l'innovation et l'investissement. Une démarche validée à l'échelle nationale. ■

ACADÉMIE ■ « Images et mémoires de la bataille de Verdun - 1916-2016 »

Des photographes en herbe à l'honneur



CÉRÉMONIE. Les écoliers clermontois de Massillon ont chanté leur création inspirée par Verdun. PHOTO JEAN-LOUIS BELTRAN

La remise des prix du concours photo « Images et mémoires de la bataille de Verdun - 1916-2016 » a eu lieu, hier, au rectorat d'académie, à Clermont-Ferrand.

Organisé en partenariat avec la fédération photographique de France et la fondation Varenne, ce concours valorise le travail des trois cents élèves qui se sont rendus cette année à Verdun.

« Ça s'est passé il y a cent ans. C'est difficile à

imaginer. Mais une fois sur place, avec les très nombreuses croix, on se rend mieux compte », explique Delphine Beaujolin, en première au lycée Paul-Constans, à Montluçon, lauréate du concours.

Avec celles des vingt autres finalistes, ses photos constituent une exposition qui, après avoir quitté l'hôtel de ville de Clermont-Ferrand mi-juin, sera prêtée aux établissements qui le souhaitent.

« La photographie est un média à la portée de tous, rappelle Jean-Louis Beltran, représentant la fondation Varenne. Les participants sont nés dans une époque où l'image est partout. Ils ont un regard que les générations passées n'avaient pas ».

Un sentiment partagé par Florence Henry, professeur d'histoire géographique de la finaliste : « En voyage, les élèves n'arrêtent pas de prendre des

photos. Mais après, ils ne reviennent pas dessus. Ce concours les a obligés à faire un tri, à regarder leur travail ». ■

➔ **Le palmarès.** 1^{er} prix, Delphine Beaujolin, 1^{ère} S du lycée Paul-Constans, à Montluçon ; 2^e prix, Camille Martin, en 6^e au collège Émile-Mâle de Commeny ; 3^e prix, Agathe Locqueville en 3^e au collège Saint-Joseph-Le-Rosaire, au Puy-en-Velay ; 4^e prix, Joshua Champover, en 3^e PP de l'Erea, à Brioude ; 5^e Clara Majour, en 6^e au collège Émile-Mâle, à Commeny. Retrouvez toutes les photos des lauréats sur www.lamontagne.fr.